



Changement de nom de famille

Par **Arabika**, le **28/12/2011** à **00:32**

Bonjour,

Je vous contacte aujourd'hui afin d'être orienter par un avocat (ou autre personne compétente) sur les démarches a suivre pour résoudre mon problème ci dessous.

Je suis français (née français) de parents d'origine marocaines mais naturalisés français. Le problème est que lors de leurs naturalisations mes parents comme la loi le permet ont décidés de changer nom de famille. Ils se retrouvent donc avec une bi-nationalité avec un nom de famille au Maroc et un autre nom de famille en FRANCE. De part le fait je me retrouve avec le même problème que eux. Après plusieurs démarche nous avons réussi a obtenir de la part de l'administration Marocaine un document personnalisé attestant que "Monsieur X au Maroc et bien la même personne que Monsieur Y en France". J'ai décidé pour des raisons administrative évidente et pour des raisons personnelles de régulariser la chose en changeant mon nom de famille français et de prendre le même que mon nom de famille marocain.

Pour cela j'aimerais savoir s'il faut suivre les même démarches qu'un changement de nom classique (avec toutes les lourdeurs que cela comprend) ou bien il existe pour mon cas une démarche allégée si je puis dire.

Dans l'attente, d'une réponse, merci

Par **corimaa**, le **31/12/2011** à **01:10**

Lire ce lien <http://vosdroits.service-public.fr/F1656.xhtml>

Je ne pense pas que vous rentrez dans les conditions requises pour un changement de nom